

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIEU DONNE COSMETIQUE » en abrégé « DDC »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
QUARTIER SERGE KASSY NON LOIN DE ACCESS CREDIT  
BATIMENT S VILLA 108, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEU DONNE COSMETIQUE » en abrégé « DDC »

Objet : COMMERCE GENERAL, VENTE DE PRODUITS COSMETIQUE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET  
QUARTIER SERGE KASSY NON LOIN DE ACCESS CREDIT  
BATIMENT S VILLA 108, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme YAO KOKO EDWIGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08083 du 20/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53721/GTCA/RC/2023 du 20/07/2023

